

Neutralité: la régression archaïque

Rappel à Israël des exigences du droit humanitaire, engagement déterminé au Liban, candidature potentielle de la Suisse au Conseil de sécurité: Micheline Calmy-Rey en fait trop, estime le Conseil fédéral. Oubliées les ouvertures audacieuses qui ont conduit la Suisse à l'ONU. Le gouvernement, aligné sur l'UDC, est en pleine régression idéologique.

La chute du Mur de Berlin a changé le monde. Y compris la politique étrangère de la Suisse. En 1993, un rapport du Conseil fédéral ose s'attaquer au mythe de la neutralité, assurance tous risques, garant de la sécurité nationale. Le strict droit de la neutralité se borne à interdire à la Suisse de prendre part à une guerre entre deux Etats. La participation en temps de paix à des alliances militaires qui contraindrait le pays à s'engager automatiquement dans un conflit doit également être écartée. Pour le reste la Suisse est libre de mener la politique étrangère qui assure au mieux sa sécurité, notamment en collaboration avec d'autres Etats. En 2000, le gouvernement fait une avancée supplémentaire. Dans le rapport *La sécurité par la coopération* il écrit que le sentiment de sécurité offert par la neutralité est trompeur. Il faut veiller à ce que la neutralité ne devienne pas un obstacle à notre sécurité. Les formes de menaces ont changé. La Suisse doit, par la coopération avec d'autres Etats et au sein d'organisations internationales, s'engager pour la promotion de la paix, la maîtrise des

crises et la prévention des dangers. C'est très exactement le contraire du repli frileux sur soi-même, le réflexe- pour paraphraser Micheline Calmy-Rey- de se cacher sous la table en attendant que ça passe.

Favorable, bien sûr, à l'adhésion à l'ONU, le rapport 2000 écrit noir sur blanc: «La Suisse pourrait devenir membre du Conseil de sécurité et exercer ainsi une influence directe à l'occasion de décisions concernant les opérations militaires, les mesures de promotion ou de maintien de la paix et les sanctions économiques. Les Etats comparables à la Suisse ont été élus en moyenne une à deux fois par période de 25 ans pour une législature de deux ans». En mars 2002, le peuple suisse a accepté l'entrée à l'ONU avec 250 000 voix d'écart sur les refus. Quatre ans plus tard, on critique vertement notre ministre des affaires étrangères qui ose évoquer une présence suisse au Conseil de sécurité. Nous sommes en pleine régression idéologique.

(at) Suite de l'article à la page 2

Sommaire

L'histoire suisse selon Micheline Calmy-Rey
page 2 et 3
Les classements mondialisés des hautes écoles.
page 4
Les médailles des mathématiques.
page 5
Les pauvres donnent davantage que les riches.
Les jeunes vaudois à l'heure de l'école postobligatoire.
page 6
La recherche biotechnologique entre public et privé.
page 7
Kuoni voyage toujours.
page 8

Démographie

La loi sur les étrangers soumise au vote populaire le 24 septembre prochain oublie le lien étroit entre l'évolution future de la population résidente, et par conséquent du pays, et la présence active des immigrés.

Edito page 3

Le discours aux ambassadeurs ou Micheline Calmy-Rey dans le texte

Une fois l'an, en fin de vacances d'été, les ambassadeurs de la Confédération sont réunis à Berne pour des séances de travail avec les cadres du Département des affaires étrangères. Le conseiller fédéral responsable y prononce un discours attendu. Il y expose ses préoccupations et définit son style. L'allocution de Micheline Calmy-Rey eut, hors des lambris, un retentissement national par sa proposition de voir la Suisse être candidate pour occuper un siège non permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies. Pour juger, il fallait se référer au texte et au contexte. De fait, il s'est révélé digne d'attention.

L'interprétation du discours d'un homme d'Etat peut être délicate, car il est rare qu'il le rédige lui-même. Pour le sens général, pas de problème: le prononçant, il l'assume. En revanche, il faut être prudent sur l'analyse du détail, du style, pourtant si révélateur de la personnalité.

Le discours du 21 août de Micheline Calmy-Rey peut, sans risque d'erreur, lui être attribué pour l'essentiel. Pas de fioritures, pas de citations des classiques de la science politique, à une exception près, une

référence à Hobbes. Pas de brillance, c'est plutôt mal écrit. Sans fard, nature.

1515

Le discours commence, abruptement, par deux temps forts, deux phrases qui, l'une donne une définition de la politique étrangère et l'autre nous met en situation historique. Les voici: «La politique étrangère se définit comme étant l'art de défendre notre sécurité et notre bien-être. Depuis le XVI^e siècle, la Suisse ne pratique plus une politique étrangère fondée sur la force pour assurer la défense de ses intérêts.»

On ne peut être que surpris par la définition douillette de la politique étrangère où la relation aux autres, aux autres nations, ne trouve pas place et par l'interprétation historique de la politique de la Confédération du XVI^e. Mais l'auteur développe dans le cours de son exposé. Citons ce passage clé:

«La Suisse est devenue neutre après la bataille de Marignan en 1515. Nos ancêtres ont alors décidé de ne plus utiliser les armes de façon agressive contre d'autres. Cette manière de voir les choses était originale dans la

mesure où à cette époque on recourait usuellement aux armes pour mettre fin à un conflit. Dès l'origine la neutralité est un message de paix. Aujourd'hui la meilleure manière de respecter un tel message est de travailler à la prévention et à la résolution des conflits et donc par définition d'être actif. La neutralité ne nous empêche pas de défendre nos intérêts de façon active. Au contraire.»

Quand, en 1536, vingt et un an après Marignan, Hans-Franz Naegeli traverse puis occupe le Pays de Vaud, son ordre de mission n'était pas «de ne pas utiliser les armes de manière agressive contre d'autres». Ce qu'un Genevois ou une Genevoise ne peut ignorer puisqu'il se portait au secours de Genève. Et, malgré les conflits confessionnels, les Valaisans catholiques saisirent l'occasion pour s'emparer du Chablais et les Fribourgeois, intervenants de dernière heure, obtinrent des pans importants du Pays de Vaud. Ils n'étaient, sur un autre front, ni neutres, ni

Suite de l'article à la page 3

Suite de la première page

La régression archaïque

Dans la crise du Proche-Orient, c'est aussi le triomphe de l'archaïsme de la pensée politique.

La Suisse est depositaire des Conventions de Genève. Elle a pour devoir d'en rappeler les exigences, même à un Etat ami comme l'est Israël. Et bien non. La neutralité, façon UDC, interdirait à la Suisse de dire le droit international!

Par tradition, la Suisse s'engage dans la coopération humanitaire. Mais prudence.

Le Conseil fédéral ne veut pas dépenser notre argent sans précaution. Il refuse de s'engager par des montants précis pour soulager les populations sinistrées du Liban. Pour maintenir la paix, l'ONU met sur pied une armée d'interposition. Rien ne contraint la Suisse d'y apporter sa contribution, mais rien ne le lui interdit. Le gouvernement l'exclut d'emblée. Nos soldats sont-ils plus vulnérables que les Français et les Italiens? Ou

sont-ils simplement mal préparés à de telles interventions?

Dans le conflit du Liban, les partisans d'une politique étrangère dynamique utilisent, paradoxalement, l'argument de la neutralité pour justifier l'action. Pour éviter d'aider un belligérant, ils réclament l'embargo sur la coopération militaire avec Israël. Prématuré, estime le Conseil fédéral et tous ceux qui se réfugient sous la table. Le droit de la neutralité ne s'applique qu'à des

conflits entre Etats. Il convient d'abord de clarifier si Israël est en guerre contre le Liban ou contre le Hezbollah.

Sans tambours ni trompettes et sans nouveau rapport aux Parlement, le Conseil fédéral a donc changé l'orientation de la politique étrangère de la Suisse. La doctrine innovante élaborée il y a moins d'une décennie n'a plus de valeur. L'UDC et ceux qui la suivent sont désormais maîtres du terrain. *at*

désarmés, les soldats des cantons de la Suisse centrale faisant passer sous leur domination les vallées du Tessin. Il est vrai que les cantons suisses, après Marignan, conclurent avec le roi de France une «paix perpétuelle». Mais elle signifiait que, contre rétribution payée à des notables patriciens, était ouvert le plus grand marché européen de mercenaires au profit de la France et, sous certaines réserves, de toute autre puissance européenne.

Certes la Suisse fera lentement l'apprentissage de la neutralité. Déjà, avant Marignan, à la diète de Stans, en 1481, Fribourg et Soleure ne furent admis dans l'alliance qu'à la condition d'être «neutres», c'est-à-dire de n'avoir pas de politique extérieure indépendante. Mais c'est une longue histoire que marquent aussi les guerres de religion où les armes furent utilisées «de manière agressive contre d'autres», sans que pour autant éclate l'alliance confédérale.

Jusqu'au Conseil de sécurité

La lecture personnelle de l'histoire suisse que la ministre a servi aux ambassadeurs a pour but de donner un fondement à son action. La neutralité, contrairement au sens ordinaire qu'on donne à ce mot, n'est pas une abstention, un refus de choisir un camp, c'est au contraire une invite à agir, «un message de paix», ce que confirme, dit-elle, l'histoire.

Micheline Calmy-Rey a donc pu recenser les actions dont son département eut l'initiative: prises de

position sur les sujets d'actualité, offres de «bons offices», soutien à l'initiative de Genève, valorisation de l'aide au développement. Ces interventions trouvent leurs limites dans le faible poids politique d'un petit pays. D'où la nécessité d'être actif dans les instances multilatérales, dans les commissions de l'ONU, dans le soutien à la Croix-Rouge internationale, dans le rappel aux pays signataires des obligations des Conventions de Genève dont la Suisse est dépositaire.

Certaines de ces interventions ont été couronnées de succès, par exemple l'adoption d'un troisième insigne de la Croix-Rouge, d'autres ont échoué. Mais le bilan est globalement positif.

Les limites de l'influence suisse ont poussé la ministre à souhaiter que la Suisse dépose sa candidature comme membre non permanent du Conseil de sécurité. En quels termes la proposition a-t-elle été faite? Recours au texte:

«Le dépôt d'une candidature pour devenir membre du Conseil de sécurité serait, en ce sens, une démarche fructueuse. Le poids et les compétences du DFAE s'en trouveraient renforcés. Ceci conduirait aussi à la nécessité, au sein de la Confédération, d'une amélioration des capacités de décision, d'une optimisation de processus et d'une délimitation des compétences.»

Pas d'autre justificatif pour cette proposition provocante. Certes on peut imaginer qu'en un premier temps elle était destinée à secouer. Mais alors pourquoi la présenter en termes de pouvoir, notamment au sein du Conseil fédéral? Le sujet est sérieux, il mérite un vrai débat national.

Jusqu'ici Micheline Calmy-Rey a bénéficié d'un parcours politique peu exposé. Son département n'a pas à prendre des décisions qui touchent des intérêts frontalement, les négociations économiques étant conduites par le Département de l'économie. Aujourd'hui elle est dans la mire de l'UDC, ce qui ne saurait lui déplaire. Pour mieux la connaître, lisez le discours aux ambassadeurs! *ag*

Edito

Les étrangers sont l'avenir de la Suisse

Le pays compte depuis 2005 sept millions et demi d'habitants, soit 44000 de plus que l'année précédente. L'Office fédéral de la statistique (OFS) souligne en revanche qu'il s'agit de la hausse la plus faible observée depuis 2001. Comme par le passé, l'accroissement naturel explique un quart de l'augmentation alors que le solde migratoire est responsable du reste. Cependant, malgré ce bilan à peine positif, le vieillissement de la population se poursuit. Et les nouveau-nés se font rares. Les pessimistes prophétisent un dépeuplement massif, soit deux millions de personnes en moins dans 50 ans, tandis qu'un citoyen sur quatre aura plus de 65 ans. Aux débuts de l'AVS il y avait neuf travailleurs pour un retraité. Soixante ans plus tard, les actifs sont réduits de moitié.

L'avenir démographique de la Suisse se joue à la croisée des politiques migratoires et familiales, ainsi que du financement à long terme des assurances sociales. Un million et demi d'étrangers vivent entre Jura et Alpes. Plus ou moins bien intégrés, avec des statuts variables, sans parler des clandestins et autres sans-papiers, ils travaillent, ils payent leurs cotisations et s'acquittent de leurs impôts. C'est dire s'ils contribuent à l'essor de la Suisse. De plus, ils mettent au monde davantage d'enfants que les indigènes, même si la natalité faiblit au fil des générations. Quant aux immigrés qui affluent toujours, ils sont jeunes et comblent les vides laissés par les cerveaux et la main-d'œuvre du cru. Bref, privée d'étrangers, non seulement la Suisse ne serait pas ce qu'elle est, mais, sans changements radicaux dans les styles de vie, sa population serait déjà défailante et vouée à un rapide déclin.

Or la Loi sur les étrangers soumise au vote populaire le 24 septembre prochain oublie le lien étroit entre l'évolution future des résidents, et par conséquent du pays, et la présence active des immigrés. Elle en règle l'établissement et l'admission au seul profit de l'économie haut de gamme et de l'emploi autochtone, permis C compris. En amont, elle se confie à la libre circulation des personnes négociée avec l'Union européenne et en aval elle discrimine près de quatre étrangers sur dix déjà en Suisse, et, avec eux, la quasi-totalité des migrants qui se pressent aux frontières. Quitte à fermer un œil quand l'hôtellerie ou l'agriculture recrutent parmi les laissés-pour-compte, sans formation ou avec des diplômes inutilisables à nos latitudes. Bref, elle agit en vase clôt, aveuglée par l'illusion de résoudre la question une fois pour toutes en ouvrant la porte aux catégories qui ressemblent le plus à la population recensée par l'OFS - vieillissante, sans enfants et mobile, qui s'installe parfois pour des mandats de courte durée - et en la verrouillant face à tous les autres. Alors que la complexité de la situation suggère des approches issues de l'interdépendance entre le déficit probable de l'AVS, la politique familiale encore fragmentaire et la pression migratoire désormais permanente. *md*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré aussi à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch
www.domainepublic.ch

Palmarès académiques, universités mondiales

Tout se classe, tout se tasse. Les universités n'échappent pas à la mode des classements et autres hit-parades. L'esprit de compétition les gagne à leur tour, de gré ou de force, comme un effet de leur économicisation et de leur recours sans cesse croissant aux méthodes, aux fonds et aux mandats du secteur privé.

La presse gratuite y consacre tout juste 350 signes: le magazine américain *Newsweek* a publié «son palmarès qui recense 100 établissements d'enseignement supérieur», parmi lesquels les «hautes écoles spécialisées de Zurich et de Lausanne (comprenez l'EPFZ et l'EPFL) sont classées au 21ème et 26ème rang». Version condensée à l'extrême d'un résumé hâtif et approximatif, manifestement établie sans retour à la source.

Et pourtant, l'article sur «les universités globales», qui accompagne le classement, dont les 50 premières positions figurent dans l'hebdomadaire américain et les suivantes sur son site internet, vaut vraiment la lecture. D'abord en raison de la personnalité de son auteur, Richard Levin, président de l'Université de Yale depuis 1993, économiste, expert reconnu en matière de gestion de l'innovation, de propriété intellectuelle et de systèmes d'éducation supérieure. Ensuite parce que cet article sert de digne ouverture à un très intéressant cahier spécial d'une trentaine de pages sur «le monde du savoir» et son économie aux Etats-Unis, dans les pays arabes, en Inde, en Chine.

Richard Levin s'intéresse aux universités dites globales, comme Saskia Sassen aux villes globales ou feu James Tobin aux taxes globales. Ont cette dimension planétaire les hautes écoles qui pratiquent non seulement l'internationalité analysée par l'Office fédéral de la statistique dans une étude pu-

bliée l'an dernier sur le nombre des étudiants, des gradués et des scientifiques étrangers dans les universités et HES suisses. Sont également pris en considération divers critères qui permettent de nuancer l'évaluation, sans toutefois éliminer totalement le biais commun à la plupart des classements, qui tendent à favoriser les universités techniques - étant entendu que les MBA et autres filières de management d'entreprise font l'objet de hit-parades distincts, particulièrement prisés par les étudiants et leurs futurs employeurs.

EPF bien notées

Mesurées à l'aune de la réputation internationale, les hautes écoles suisses se situent relativement bien, en raison de leur caractère accueillant pour les étudiants étrangers et de l'intérêt des positions qu'elles offrent aux professeurs et chercheurs venus d'ailleurs, d'Allemagne et des Etats-Unis notamment. L'une et l'autre lancées dans la compétition planétaire que se livrent les universités globales, les deux Ecoles polytechniques fédérales se présentent volontiers comme des pôles d'excellence, ce que leur position respective dans la plupart des classements tend à confirmer. Argument de poids à la veille des grands débats aux Chambres fédérales sur la dotation des crédits de formation, de recherche et d'investissements, principalement pour le domaine des EPF.

Sans être toutes larguées, les universités cantonales peinent

à se maintenir au niveau des hautes écoles américaines, en raison bien sûr du fait qu'elles doivent la majeure partie de leur financement à des collectivités publiques. Il n'empêche: de même que les «grandes» villes suisses proposent une offre culturelle relativement plus riche et diversifiée que les métropoles françaises

ou allemandes par exemple, de même les universités cantonales mènent une vie plutôt confortable, comparée à celle de leurs homologues européennes. Signe typique de la bonne situation générale de la Suisse, dont attestent d'autres classements, établis par la Banque mondiale, l'OCDE ou l'IMD. *yj*

Le classement publié par *Newsweek* dans son édition du 21/28 août 2006 (pp. 44-45) et, de manière plus complète, sur le site *Newsweek International.com*, prend en compte et pondère les trois catégories de critères suivants:

- pour 50%, trois des indices retenus dans les classements établis par l'Université de Shanghai Jiaotong: nombre de chercheurs fréquemment cités, nombre de parutions dans *Nature and Science*, importance des contributions reconnues en sciences humaines et sociales (indice ISI);
- pour 40%, quatre des ratios calculés par le *Times* de Londres, relatifs à la proportion des activités internationales et des étudiants étrangers, au nombre d'étudiants par faculté ainsi qu'à la fréquence des citations selon l'indice ISI;
- pour 10%, la richesse des bibliothèques de chaque université et des unités qui la composent.

Parmi les 50 hautes écoles inscrites dans le haut du tableau, on trouve 30 américaines (dont 13 dans les 15 premières, plus les britanniques Cambridge et Oxford), 5 britanniques, 5 suisses, 3 canadiennes, 2 japonaises, 2 australiennes et l'Université nationale de Singapour.

Les cinq hautes écoles suisses placées sont, comme d'habitude, les deux Ecoles polytechniques de Zurich (18e rang/21e position) et de Lausanne (23e/26e); suivent les trois plus globales des neuf universités cantonales: Genève (28e/32e), Bâle (39e/44e), Zurich (41e/46e).

A noter que l'Allemagne ne figure que trois fois (Universités de Munich et de Heidelberg, Haute école technique de Munich) et la France deux fois seulement (Ecoles Polytechnique et Normale supérieure).

Pour la petite histoire: Richard Levin, auteur du commentaire pour *Newsweek*, est président de l'Université de Yale où il a fait son Ph.D. en économie (3e au classement), après avoir obtenu le titre de bachelier en histoire à Stanford (2e) et en philosophie à Oxford (8e).

Des médailles qui comptent

Les prix attribués aux scientifiques maniant chiffres et équations, parmi lesquels les Suisses brillent par leur absence, dessinent un paysage distinct de la géographie éclatée des Nobel.

Les médailles Fields de mathématique viennent d'être attribuées. Elles sont présentées souvent comme le « Nobel des mathématiques », décernées tous les quatre ans à des mathématiciens de moins de quarante ans. La petite histoire, vraie ou fausse, nous apprend qu'Alfred Nobel courtisait la même femme qu'un mathématicien suédois. Elle choisit son rival et il en ressentit suffisamment d'amertume pour ne pas créer un Nobel de mathématiques.

Si John Charles Fields n'inventa pas la dynamite, il fut un mathématicien honorable et surtout un mandarin de la recherche canadienne, puisqu'il en vint à présider l'Institut royal, autrement dit l'Académie des sciences canadiennes. Il dota son prix de 47 000 dollars de capital, autant dire une goutte d'eau à côté de la fondation Nobel. Il est fréquent de considérer que le Nobel est au fond le signe de la qualité scientifique d'une nation. La Suisse est en tête d'un classement tenant

compte du nombre d'habitants, argument bizarrement très peu mis en évidence lorsqu'il s'agit de promouvoir notre pays à l'extérieur. Ce classement reflète l'évolution de l'histoire: la présence de l'Allemagne est écrasante avant guerre. Elle devient presque inexistante après 1945 qui voit l'émergence des Etats-Unis.

La médaille Fields nous offre une perspective bien différente. Les USA se taillent la part du lion avec treize médailles depuis les premières distributions en 1936, mais la France est deuxième avec neuf médailles, la Russie en a glané huit et la Grande-Bretagne sept. Cette année la grande presse a commenté les médailles Fields en raison de la personnalité singulière de Grigori Perelman, l'un des récipiendaires, qui a refusé la distinction, alors que personne ne l'a vu depuis des mois. Il semble qu'il se soit retiré quelque part dans la forêt russe. On ne possède de lui qu'une photo où il a l'air d'un pope aux yeux fous, à l'allure patibulaire. Selon un de ses collègues de Saint-Petersbourg, « on ne peut dire où l'originalité finit et où quelque chose d'autre commence ... ».

Il est certain que la médaille Fields traduit aussi la tradition de l'abstraction créatrice dans certaines cultures comme la France ou la Russie dans lesquelles la qualité de la pensée abstraite est particulièrement valorisée. Il est habituel de vanter la qualité des mathématiciens indiens. Ceux-ci sont pour l'instant absent de la liste des médaillés Fields. Gageons qu'on les verra apparaître dans le futur.

Et la Suisse? Très présente chez les Nobel, absente chez les Fields. Après tout nos chimistes, médecins, habituels récipiendaires des Nobel travaillent généralement sur du solide. Même les physiciens sont toujours dans le concret facile à expliquer aux béotiens, qu'il s'agisse du microscope à effet tunnel ou de la supraconductivité à haute température. Là aussi, on est bien dans la tradition helvétique. Inventif bien sûr, mais il faut de la matière qui se palpe. *jjg*

Economiesuisse contre UEFA

Les sponsors font la richesse de l'UEFA. Pas étonnant donc que les dirigeants du football mondial défendent la poule aux œufs d'or. Ils ont demandé à la Suisse et l'Autriche, pays organisateurs de l'Euro 2008, d'adapter leur législation pour lutter contre les entreprises parasites qui exploitent sans y être autorisées par les organisateurs la notoriété de la manifestation sportive. Dans le collimateur: l'utilisation abusive des billets d'entrée, notamment leur distribution lors d'un concours; le marketing sauvage, c'est-à-dire la publicité étroitement liée à la manifestation laissant croire à tort qu'une entreprise parraine officiellement l'Euro 2008. On pourrait citer, par exemple, le survol d'un match par un ballon ou un dirigeable publicitaires.

Berne propose de répondre à la requête de l'UEFA par une retouche de la loi sur la concurrence déloyale. A l'avenir il serait déloyal de se référer de façon parasitaire à une prestation ou une œuvre de manière à exploiter leur renommée. Une disposition additionnelle permettrait en outre une entraide administrative internationale pour combattre ce nouveau délit. Pas de modification législative en revanche pour combattre le danger d'utilisation abusive des billets. Une organisation adéquate, la personnalisation des billets d'entrée, comme l'a fait l'Allemagne en 2006, devrait permettre d'écarter les abus.

Le projet du Conseil fédéral n'a guère convaincu les milieux intéressés. Les organisations de consommateurs n'y voient pas un progrès pour la défense de leurs membres et ne jugent pas nécessaire de protéger plus étroitement les sponsors. La loi permet déjà de combattre l'exploitation illicite du logo d'une manifestation. Economiesuisse rejette également le projet. Les entreprises qui parrainent l'Euro 2008 ne réclament aucune protection supplémentaire. La centrale patronale s'oppose en outre, par doctrine, à la prolifération législative et se méfie de l'entraide judiciaire internationale. On attend avec amusement la réaction du gouvernement qui a le choix entre déplaire à Economiesuisse ou à l'UEFA. *at*

L'éthique à deux vitesses

L'annonce triomphale de la possibilité d'obtenir des cellules souches sans toucher aux embryons occulte les incertitudes qui pèsent encore sur la découverte. Et surtout elle met en lumière les disparités entre recherche privée et publique.

Un jour on comprendra les processus qui gouvernent chacune de nos cellules, de sa naissance à sa spécialisation jusqu'à sa vieillesse. On saura inverser le processus, et à partir d'une unique cellule de votre corps déjà mûr, cultiver des lignées vierges, capables de se différencier et de remplacer celles qui sont malades ou hors d'usage. Une fois éliminé le recours à des cellules embryonnaires, pourra-t-on envisager la fin des problèmes éthiques connus par la médecine régénératrice? Et aura-t-on pour autant résolu, pour ces traitements individualisés et probablement coûteux, les problèmes de propriété intellectuelle, d'assurance et d'accès pour tous qui sont de vraies questions éthiques?

C'est pourquoi l'annonce d'une nouvelle façon, éthiquement correcte, d'obtenir des cellules souches doit être relativisée. Advanced Cell Technologies (ACT), petite société biotech du Massachusetts et maintenant de Californie (pour bénéficier de la manne étatique décidée par le peuple californien afin de développer des traitements basés sur les cellules souches), a de bons chercheurs, a de l'argent - mais pas trop, moins de 30 millions de dollars - et est cotée en bourse (ça va plutôt mal). Elle a ingénieusement obtenu des brevets dans le domaine du clonage thérapeutique, contre Geron (qui possède une licence exclusive du brevet original des cellules souches embryonnaires humaines de l'université du Michigan) et contre PPL Therapeutics, la compagnie à l'origine de Dolly, le mouton cloné. ACT est une habituée des effets d'annonce. En 2000, elle proclame le ralentissement du vieillissement cellulaire par clona-

ge (sans suite). Elle était la première en 2001 à cloner le gaur, un buffle sauvage d'Asie, (mais « Noah » meurt peu après sa naissance). La même année, elle est la première encore à annoncer le transfert, chez l'être humain, d'un noyau de cellule adulte dans un ovule - clonage thérapeutique -, opération sans suite jusqu'à aujourd'hui. Maintenant elle publie la perspective de développer des lignées de cellules souches à partir d'une seule cellule prélevée sur un embryon in vitro, à un stade où l'on pratique déjà ce prélèvement pour le diagnostic préimplantatoire. L'opération est donc vraisemblablement sans danger pour l'embryon. Or ACT se doit de garder l'intérêt des investisseurs avec des publications scientifiques même précoces, car le temps de développement d'éventuels traitements est d'une dizaine d'années.

ACT publie donc ici plutôt le principe d'une technique encore immature car assez inefficace: à partir de seize embryons, dont on a prélevé le maximum de cellules viables (au total 91), seulement deux lignées cellulaires correspondent aux critères de cellules souches ont été obtenues.

Concrètement, est-ce un progrès alors qu'il s'agit de prélever - au nom de la recherche - une cellule juste avant d'implanter l'embryon viable dans l'utérus? Les parents ne préféreraient-ils pas implanter un embryon dont on n'aurait rien prélevé? Et dans le cas où un diagnostic préimplantatoire (DPI) est souhaité de toute façon, il n'est pas clair comment on peut combiner DPI et mise en culture, le DPI détruisant obligatoirement la cellule prélevée. A regarder de plus près, on ne voit pas de soulagement

pour les parents par rapport à la pratique actuelle (validée par le peuple suisse), qui consiste à utiliser des embryons surnuméraires de toute façon destinés à la destruction.

La technique proposée par ACT trouve un écho important à cause de la situation difficile aux Etats-Unis, où une décision hypocrite prive les chercheurs bénéficiant de fonds publics de cellules embryonnaires intéressantes, alors que le privé est libre d'agir à sa guise. Plutôt qu'une défense de nobles valeurs morales, la pratique américaine est de facto une privatisation de la médecine régénératrice, comme le montrent ici les succès même préliminaires d'ACT. Mais hélas, comme nous le rappelle le cas du fraudeur coréen Woo Suk Hwang, la recherche publique n'est pas forcément une garantie de qualité et d'honnêteté. *ge*

Formation

Etudier et mettre la main à la pâte

Le Service de statistique vaudois vient de publier les résultats d'une enquête sur les choix des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire. Rien de bien étonnant dans les résultats présentés. On y apprend que les filles sont plus nombreuses que les garçons, 55% contre 45%, à l'entrée de la voie royale du gymnase et que la proportion d'étrangers est d'autant plus faible que les exigences sont plus élevées.

Mais au-delà de ces faits massifs, l'interprétation des statistiques doit être maniée avec précaution. Ainsi la presse quotidienne a mentionné l'effondrement des filières d'apprentissage, la part des jeunes chois-

sant cette voie ayant passé de 51% à 29% en vingt ans. En fait la situation réelle est complètement différente. Les auteurs de l'étude eux-mêmes indiquent que beaucoup de jeunes en difficulté scolaire se retrouvent dans des « filières de transition » selon la terminologie vaudoise et effectuent plus tardivement une formation professionnelle, si bien que la proportion réelle des jeunes en apprentissage se situe plutôt autour du 40% d'une classe d'âge.

Le choix des apprentissages est lui-même passionnant à analyser. La formation tradi-

Suite de l'article à la page 7

La solidarité des pauvres

Les moins bien lotis sont plus généreux que les personnes aisées. Une recherche explore comportements et motivations de la charité publique.

Google aligne une liste infinie de mouvements, de projets, de groupements à l'affût de généreux anonymes et de leur portefeuille. Une fois tapé « don », les labels les plus connus croisent les raisons sociales les plus improbables. Le WWF côtoie Wikipédia qui à son tour double Retina suisse, en guerre contre la dégénérescence de l'œil. Face à cette marée montante, il devient difficile de s'orienter, de choisir et de trouver le débouché idéal à son altruisme pressant. Pour aider les indécis, la Fondation Zewo certifie l'éthique et la transparence des candidats à la « charité publique ». Le guide suisse des dons fait l'inventaire des plus méritants. Et l'Etat reconnaît l'utilité publique des associations, gage de leur sérieux, si bien que les montants versés se déduisent de la déclaration d'impôts des donateurs. Bref, les occasions d'offrir quelques francs ou des grosses sommes prolifèrent. Chaîne du bonheur ou téléthon, sport ou culture, catastrophe ou bienfaisance, le chiffre d'affaires prend l'ascenseur, car les Suisses délient volontiers leur bourse et

davantage que le reste du monde. Lors du tsunami, ils ont dépensé en moyenne 23 euros par personne, record planétaire.

Petits salaires philanthropes

Ainsi, la Hochschule für Technik und Wirtschaft de Coire et de l'Université de St-Gall a mené l'enquête afin de mieux comprendre le phénomène. Plus de mille interviews ont fourni les réponses nécessaires à dessiner le profil des donateurs suisses. On découvre, bien sûr, que les riches font mieux que les pauvres, mais qu'en proportion les petits revenus montrent une plus grande largesse. C'est surtout la classe moyenne qui semble le plus près de ses sous. De trois à sept mille francs, impôts payés, les ménages souffrent d'une certaine avarice. Ensuite, la courbe se dresse pour atteindre un niveau conforme aux moyens à disposition. Par ailleurs, les personnes âgées, les couples et les universitaires, à compte en banque égal, l'emportent sur les jeunes, les célibataires et les couches de formation inférieure. Finalement, si l'on

donne pour le plaisir du geste, pour le bien d'autrui ou pour la collectivité, les Suisses semblent se satisfaire du don lui-même, sans trop se préoccuper de son résultat concret. En somme, le donateur ne doute pas que son argent sera utilisé à bon escient. Même si les zones d'ombre et les dysfonctionnements - à l'image de la confusion observée entre aide d'urgence et interventions à long terme lors du tsunami - devraient l'inciter à s'en soucier. *md*

Ruedi Minsch, Caroli Güssow, « Les dons en Suisse: les ménages les plus pauvres sont proportionnellement les plus généreux », in *La Vie économique*, 7/8, 2006, seco, Berne.

L'enquête distingue trois catégories de dons: les montants annuels versés en tant que sociétaire à des organisations d'utilité publique avec affiliation; les montants annuels versés à des organisations d'utilité publique, mais sans affiliation; les dons destinés à des actions urgentes ponctuelles (aide en cas de catastrophe).

Les jeunes vaudois après l'école obligatoire

tionnelle d'employé de commerce passe de 25% à 16% en sept ans. Les entreprises ont-elles moins besoin de comptables, de secrétaires ou d'adjoints administratifs qu'auparavant? Certainement pas, mais de plus en plus de jeunes qui choisissaient cette formation empruntent aujourd'hui la voie gymnasiale et le niveau de diplôme des postulants à ce type d'emploi ne cesse de monter comme le montrent les candidatures reçues pour

ce genre d'activité. C'est du moins une hypothèse qui a le mérite d'être cohérente.

Logiquement le pourcentage de jeunes choisissant des voies d'apprentissage manuel ne cesse, lui, d'augmenter. Le pourcentage d'apprentis choisissant une profession du bâtiment est passé en huit ans de 5% à 8,3%. Il en va de même pour toutes les professions manuelles. Attrait nouveau pour la vie au grand air? Visée à moyen terme du brevet fédéral

qui ouvre les portes de la création de la petite entreprise? ou choix par les enfants d'immigrés de professions dures au mal, exigeantes, mais tout compte fait plutôt bien payées? Impossible à dire.

Ces statistiques sont statiques. Il serait beaucoup plus passionnant de suivre une cohorte de jeunes sur dix ans. Quelles stratégies professionnelles sont à l'œuvre? Combien d'entre eux, pratiquent encore à trente ans le métier qu'ils ont

appris à dix-huit ans? Bien sûr ce genre d'études est très cher, difficile à mettre en œuvre et demande du temps. Mais cela permettrait une bien meilleure vision de l'évolution de la formation et de l'emploi des jeunes que des études statistiques certes bien conduites mais qui n'offrent pas une vision dynamique. *jjg*

Choix de formation des jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire et des filières de transition, Statistique Vaud, 2006.

Le luxe du voyage

L'opérateur fête son centenaire entre rentabilité retrouvée et troubles stratégiques. Le modeste comptoir zurichois s'est métamorphosé en groupe multinational qui transporte touristes et managers d'un bout à l'autre du monde.

Kuoni perd sa tête, économiesuisse aussi. Andreas Schmid, président du Conseil d'administration depuis 2002 et futur homme fort de l'organisation faitière, prend la porte. La fusion avec First Choice, le numéro deux anglais (5,5 milliards de francs de chiffre d'affaires contre 3,5 pour le leader suisse du secteur), ne se fera pas. La majorité des administrateurs et la direction préféreraient mener une politique plus prudente basée sur l'achat de voyagistes de niche très pointus - comme Kontiki Saga AG, spécialiste suisse du grand Nord, acquis en juin dernier - sans s'attaquer frontalement aux concurrents étrangers. Collaborer oui, s'accoler à plus gros que soi, au risque de disparaître, non. Et pourtant, après un début de XXI^e siècle calamiteux, entre attentats terroristes et catastrophes naturelles, Kuoni gagne à nouveau de l'argent. L'envie de voyager, coûte que coûte - les tarifs sont souvent prohibitifs - sur les ailes d'une conjoncture favorable s'accommode même de graves querelles internes. D'ailleurs, le démissionnaire a été rapidement remplacé avec un autre membre du conseil d'administration, le Danois Henning Boysen. A la bourse, l'action, après un affaiblissement passager, repart à la hausse. Dans la foulée, Andreas Schmid hésite à quitter également la présidence de Barry Callebaut, champion zurichois du chocolat industriel, ainsi que d'Unique Airport à Kloten sans parler de la Chambre de com-

merce américano-suisse, des Amis du parti radical et du Conseil de fondation d'Avenir Suisse.

Alfred Kuoni rêve de tourisme organisé. En 1906, il s'invente un bureau de voyage dans l'entreprise de transport attelé de ses frères. Pour un franc, il amène promeneurs et curieux sur le mont Uetliberg, dans les environs de Zurich. Cependant, l'année suivante déjà, il entraîne les premiers courageux le long du Nil, terre promise d'un métier en plein essor. En un lustre, l'agence se développe, elle élargit son offre et déménage du Sonnenquai, devenu ensuite place Bellevue, à la Bahnhofplatz, pivot d'un réseau de succursales et partenaires éparpillés aujourd'hui dans 25 pays aux quatre coins du monde. Alfred Kuoni investit d'abord la Suisse, surtout ses lieux de cure, avant de multiplier les filiales en France et en Italie.

Vacances pour tous

Le père fondateur meurt au seuil de la Deuxième Guerre mondiale. La société, désormais une SA, mais encore chasse gardée de la dynastie, échoue au fils Alfred Kuoni II et échappe sans trop de dommage aux affres du conflit. Une fois la paix revenue, les affaires reprennent de plus belle. Dès le début des années cinquante Kuoni vend l'Afrique orientale à prix forfaitaire. Le voyageur se charge de tout pour le bonheur insouciant des vacanciers. L'euphorie économique, le baby-boom poussent les ancêtres de la classe moyenne sur les plages des cinq continents. On fabrique des tours sur

mesure pour familles et célibataires au pouvoir d'achat grandissant. L'Asie tombe dans le giron de Kuoni en pleine guerre froide. Japon, Thaïlande et Chine se rapprochent de l'Europe. Les vols charters filent d'Ouest en Est, sautant par-dessus le rideau de fer et l'Union Soviétique. On occupe Afghanistan, Iran et Ouzbékistan alors que Mai 1968 enflamme Paris.

Mister Kuoni

Après avoir colonisé le globe, Kuoni entre en bourse et confie son destin à Jack Bolli, recruté à la fin de la guerre, intégré à la direction dès 1957 et nommé grand patron en 1970. Ami fraternel d'Alfred II, il incarne pendant trente ans l'esprit de l'entreprise transformée en multinationale avec des ramifications regroupées depuis 1995 dans un holding. Si au milieu du XX^e siècle on compte une cinquantaine de salariés, en 1988 au terme de son mandat, trois mille collaborateurs génèrent un chiffre d'affaires qui frôle les trois milliards. Les catalogues s'enrichissent de nouveaux paradis aussi exotiques que les Maldives, le Bouthan, ou la Corée du Nord. Pour des touristes impatientes, mais prêts à payer cher, on crée des circuits où l'on passe en deux ou trois semaines d'un rivage à l'autre à bord de long-courriers qui colonisent les ciels et raccourcissent les distances. Le tour du monde en Concorde se banalise à partir de 1987.

En Suisse, Kuoni doit faire face au dynamisme de Hotelplan et à la force de frappe de Migros. Malgré la tentative

avortée de Pierre Arnold, président du géant orange, d'engager Jack Bolli, les deux concurrents s'affrontent farouchement, parfois contre leurs propres intérêts. Si bien qu'ils affrètent des vols à moitié vides pour les mêmes destinations. En 2003, économies obligent, les deux sociétés signent un accord de collaboration qui prévoit notamment l'échange de passagers entre leurs compagnies aériennes, Belair pour la Migros et Edelweiss Air pour Kuoni.

Les rachats d'opérateurs spécialisés entendent aussi réduire la concurrence et contrôler une part croissante du marché. Au cours des ans, Kuoni étoffe sa gamme de sous-traitants, parmi lesquels on trouve Reisen Netto, Helvetic Tours, et autres Railtour Suisse. Et de partenaires, à l'image de TUI Suisse. A l'étranger, la même stratégie se déploie de la Scandinavie à l'Espagne, de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis.

Fatalement, le succès provoque dissensions et lutte de pouvoir. Même à l'époque bénie de Jack Bolli, qui savait maîtriser avec science et doigté tout écart de la ligne officielle, il a fallu repousser l'appétit de Swissair, alors actionnaire de poids. Pire encore, double prémonitoire d'Andreas Schmid, Daniel Affoltern, son prédécesseur, doit également quitter en 2001 la présidence du conseil d'administration après un bras de fer médiatique de quelques semaines avec l'ancienne garde du groupe représenté par la Fondation Hugentobler, du nom de l'associé d'Alfred Kuoni aux débuts de l'entreprise. *md*